

APPEL À PROJETS CITÉ ÉDUCATIVE DE DZOUMOGNÉ

2023

Cet appel à projets concerne toute demande de subventions pour l'année 2023, au titre de la programmation de la Cité éducative de Dzoumogné.

Toute demande de subventions entrant dans ce cadre se fera obligatoirement sous format dématérialisé et devra être déposée

Au plus tard :

**Le 1er mars 2023 à 12h00 (heure de Mayotte) à
l'adresse mail suivante :**

citeeducative@mairie-bandraboua.fr

PRÉAMBULE

Le label d'excellence « Cité éducative » a été lancé le 13 février 2019 par les Ministres de la Ville et de l'Éducation nationale.

Une Cité éducative est une démarche qui vise à favoriser la réussite scolaire et professionnelle des jeunes âgés de 0 à 25 ans. Elle s'adresse aux jeunes, mais aussi aux parents, aux enseignants, aux éducateurs, etc. Elle vise à intensifier les prises en charges éducatives, des enfants et des jeunes avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Outre la réussite des jeunes, qui constitue l'enjeu principal du projet, il s'agit aussi d'impulser une dynamique collaborative entre les acteurs institutionnels, on parle de « grande alliance » des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, du département/région, associations, habitants, CAF, etc. Cela se traduit dans l'organisation elle-même d'une cité éducative, et plus particulièrement au moyen d'un pilotage partagé entre les acteurs.

De cette coopération, doit naître un projet de territoire qui s'appuie sur une stratégie ambitieuse et se décline via des actions renforcées autour des trois grands objectifs suivants :

- **Conforter le rôle de l'école** : structurer les réseaux éducatifs ; assurer une prise en charge précoce ; développer l'innovation pédagogique ; renforcer l'attractivité des établissements...
- **Promouvoir la continuité éducative** : implication des parents ; prises en charge éducatives prolongées et coordonnées ; prévention santé ; lutte contre le décrochage scolaire ; développement de la citoyenneté...
- **Ouvrir le champ des possibles** : insertion professionnelle en entreprises ; mobilité ; ouverture culturelle ; accès au numérique ; lutte contre les discriminations...

L'ambition de la démarche des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin.

En septembre 2021, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et la Ministre de la Ville, ont labellisé la « Cité éducative » de **Dzoumogné**.

ÉQUIPE DE PILOTAGE DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DZOUMOGNÉ

L'équipe de pilotage de la Cité Éducative de Dzoumogné, composée du Rectorat de l'Académie de Mayotte – chef de file : Collège Bakari KUSU, de la Préfecture de Mayotte et du CCAS DE BANDRABOUA, lance un appel à projets pour l'année 2023 et dans la perspective d'un démarrage des actions à partir d'Avril 2023.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DE DZOUMOGNÉ

La cité éducative de Dzoumogné comporte 5 établissements scolaires et un établissement public associé :

- Un Collège « **BAKARI KUSU** »
- Un Lycée Professionnel des métiers du Bâtiment
- Une école maternelle « **Boina DJOUMOI** »
- Deux écoles élémentaires : « **Echat MOIRABOU** » et « **Ousseni MOGNE** »
- L'Unité de Formation des Apprentis (antenne du GRETA-CFA, situé au LPO de Kawéni)

AXES STRATÉGIQUES DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DE DZOUMOGNÉ

1

CONFORTER LE RÔLE DE L'ÉCOLE

Créer les conditions favorables à l'apprentissage pour les enfants et les jeunes dans un partenariat étroit entre le quartier, les parents, les associations et les établissements scolaires

Renforcer les liens entre le 1er et le 2nd degré

Organiser des formations professionnelles communes, des échanges de pratiques, des actions pédagogiques communes en cycle 3

Agir en faveur de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

- Favoriser la maîtrise de la langue
- Poursuite et développement de l'éducation au numérique et à la robotique
- Développer des actions pour initier les familles aux outils numériques

Favoriser l'ambition scolaire

Développer la cordée de la réussite dès la 4e et renforcer son prolongement au lycée

Favoriser l'implication des parents

- Montée en compétences des parents à l'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire)
- Entretenir un pont entre l'école et le foyer
- Faciliter la relation parents enfants

Développer la citoyenneté

- Développer des actions éducatives et citoyennes
- Mettre en place des partenariats pour des actions éducatives et citoyennes autour de l'environnement dans le cadre du projet de labellisation E3D

2

PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Permettre la construction de parcours qui articulent les différents temps de l'enfant et les étapes de son développement jusqu'à l'âge adulte

Accompagner à la construction du parcours de formation

- Informer et orienter sur les parcours d'insertion,
- Accompagner/tutorer/parrainer les élèves/jeunes
- Mobiliser les parents autour des événements valorisants les parcours de formation des jeunes (expositions dans les établissements scolaires et autres structures, spectacles, vernissages)

Sensibiliser, prévenir et accompagner sur le volet santé et médico-social

- Sensibiliser et prévenir tous risques sanitaires
- Suivre et prendre en charge des jeunes repérés par les professionnels (renforcer les liens entre établissements d'enseignements et les structures d'accueil et de soins)
- Sensibiliser les élèves sur les grossesses précoces
- Mettre en place le dispositif « petit déjeuner à l'école » pour favoriser l'égalité des chances
- Mener des opérations de dépistage dans et en dehors des établissements scolaires à destination des jeunes
- Mettre en place un programme d'éducation et de prévention dès la 6e avec des professionnels et en lien avec les parents

Développer l'accès à la culture, aux arts et au sport

- Faire découvrir des sports peu connus/pratiqués à l'échelle communale ou départementale
- Tournée du bibliobus avec des animations (lectures publiques, théâtre, café littéraire, rencontres d'auteurs, bourse aux livres) pour élargir son audience.
- Mise en œuvre du projet de labellisation EAC, autour des acteurs locaux existants : oralité traditionnelle, contes modernes, arts plastiques, Street art, musiques traditionnelles et contemporaines, contes modernes, arts plastiques
- Promouvoir le sport scolaire auprès des jeunes et notamment, des jeunes filles

3

OUVRIRE LE CHAMP DES POSSIBLES

Aider les enfants et les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés pour leur réussite. Travailler les partenariats afin de multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur

Accompagner chaque jeune dans son projet professionnel

- Initier des rencontres professionnelles
- Valoriser les parcours de réussite de personnes originaires du quartier à travers des témoignages de leurs parcours

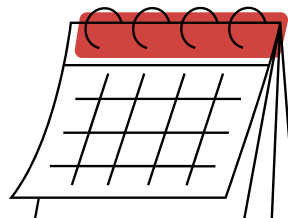
Permettre l'accès à l'information et aux formations

Organiser des rencontres entre les professionnels et les élèves à travers des partenariats avec des entreprises locales et les acteurs du territoire (chambre des métiers, DAAF, organismes de formations)

Développer la mobilité et les rencontres

Organiser des voyages linguistiques dans les pays de la zone océan indien (exemple : Iles Maurice, Tanzanie, Zanzibar, Seychelles, Madagascar, Inde, Japon, Australie, ...), Europe, Monde

CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'INSTRUCTION DES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS



23 JANVIER 2023

Publication de l'appel à projets

17 MARS 2023

Date limite de dépôts des projets

31 MARS 2023

Comité technique

14 AVRIL 2023

Comité de pilotage (TROIKA)

28 AVRIL 2023

Délai de saisie des actions sur la plateforme Dauphin

MAI - AOÛT 2023

Mise en paiement

<p>Public cible</p>	<p>L'action proposée doit avoir comme bénéficiaires les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans habitants ou scolarisés à Dzoumogné.</p>
<p>A qui est destiné cet appel à projets ?</p>	<p>Cet appel à projets s'adresse aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associations loi 1901 (déclarées en préfecture) ; • Établissements publics ; • Organismes à but non-lucratif ; • Etablissements scolaires implantés à Dzoumogné, de la maternelle à la terminale, publics ou privés
<p>Axes du programme de la cité éducative</p>	<p>L'action doit contribuer à structurer la communauté éducative locale et s'inscrire dans l'un des 3 axes de la Cité Éducative de Dzoumogné (cf : ci-dessus) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Conforter le rôle de l'école 2. Promouvoir la continuité éducative 3. Ouvrir le champ des possibles
<p>Critères de sélection</p>	<p>La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le lien entre l'action proposée et les besoins du territoire ; • L'existence ou non de financement dans le droit commun ; • Le caractère innovant de l'action et de ses modes de mobilisations du public cible ; • La tranche d'âge visée ; • La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants ; • La recherche de cofinancements est vivement encouragée ; • La qualité des relations partenariales induites par et pour le projet ; • L'implication des enfants et des parents dans le montage du projet ; • Le respect des valeurs de la République, en faveur de la laïcité, de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les stéréotypes de genre ; • La faisabilité technique et financière du projet ; • La conformité du dossier de candidature : informations dûment complétées, intégralité des documents fournis ; <p>La commission se réunira pour instruire collectivement les projets et rendre leurs avis. Ainsi, pour les projets retenus, les porteurs seront invités à saisir leurs actions sur la plateforme Dauphin dès Mars 2023 https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/</p>

<p>Évaluation bilan</p>	<p>Les porteurs de projet ayant bénéficié de subventions dans le cadre de la cité éducative 2022/2023 devront accompagner leurs demandes de subventions d'un bilan intermédiaire ou définitif si l'action a déjà été réalisée.</p>
<p>Procédure des dépôts des demandes de subventions</p>	<p>Toutes les demandes de subventions et le cas échéant, le bilan intermédiaire devront être renseignés sous la forme d'un Cerfa et transmis de façon numérique à l'adresse mail suivante :</p> <p>citeeducative@mairie-bandraboua.fr</p> <p>Tout Cerfa non transmis ou incomplet ne sera pas instruit.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>La date limite de dépôt des demandes de subventions est fixée au 1er Mars 2023 à 12h00 (heure de Mayotte).</p>



CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

HAMADA Archimed

Chef de projet, cité éducative Dzoumogné



+262 639 07 90 01



Foyer des jeunes de Bandraboua, 97650 BANDRABOUA



archimed.hamada@mairie-bandraboua.fr